

CIRCUIT BENJAMINS

1. DEFINITION

Le circuit départemental benjamins / benjamines doit permettre aux jeunes judokas de compléter leur découverte de l'opposition dans une atmosphère éducative, dépassionnée et sans aucune pression sur les participants (groupes morphologiques).

C'est l'entrée progressive dans la compétition sous une forme adaptée qui est recherchée.

De l'échauffement à la remise des récompenses, le jeune judoka doit être dans un contexte éducatif : Les rencontres doivent se dérouler dans une ambiance empreinte de sérieux et de respect.

2. INTRODUCTION

Durant la saison, il sera organisé des tournois éducatifs réservés à la catégorie Benjamins / Benjamines, licenciés dans le département de l'Ain.

Ces circuits regroupent 3 tournois mis en place par le comité de l'Ain.

Ce circuit permet à tout judoka participant d'accumuler un certain nombre de points. Un classement final sera effectué pour chaque catégorie de poids.

-	1 ^{er}	30 pts
-	2 ^{ème}	20 pts
-	3 ^{ème}	10 pts
-	5 ^{ème}	05 pts
-	7 ^{ème}	02 pts
-	Participation	01 pts

2 pts de Bonus par participation aux stages départementaux

3. ORGANISATION

3-1 Inscriptions :

Les tournois sont ouverts uniquement aux clubs de l'AIN.

3-2 Grades, Licences :

Ceinture Jaune minimum au premier tournoi

2 années de licence dont celle de l'année en cours

Passeport sportif en règle

4. REGLEMENTATION

4-1 Arbitrage :

La présence de 2 arbitres en titre assistés de l'école des jeunes arbitres

Règlement arbitrage FFJDA

Temps de combat : 2 minutes

4-2 Surface de combat :

6 surfaces de combats minimum

4-3 Pesée :

Les poules et/ou tableaux seront établis par groupes morphologiques. Dans ce cas, il conviendra de respecter, dans la mesure du possible, un écart de poids maximum de 10% pour constituer un groupe.

4-5 Echauffement :

Un échauffement collectif sera organisé par le club après chaque pesée.

4-6 Formule de compétition :

Poules de 4 et tableaux (16 combattants par tableaux)

ACCOMPAGANTEURS (COACH) PENDANT LE MATTE

4-7 Classement du circuit :

Prise en compte des 2 meilleurs résultats sur les 3 circuits.

Les 12 premiers (Tableaux de 16 au Chpt Ain) par catégories seront sélectionnés pour la coupe départementale (par catégorie de poids) qui servira de sélection pour la phase régionale.

La commission de sélection se réserve le droit de repêcher et/ou sélectionner un(e) jeune pour la phase régionale suite au classement du circuit.

4-8 Participation du Comité : (voir cahier des charges)

Diffusion des informations (classement)

Mise à disposition de l'arbitrage

Récompenses pour les podiums

Mise à disposition du petit matériel